

Communiqué de presse

Paris, le 22 juillet 2025



Signature du Contrat d'objectifs et de performance 2025-2027 de l'Institut français

À l'occasion des Ateliers de l'Institut français 2025, qui se sont tenus le 18 juillet au Parc Floral de Paris, Madame Rachida Dati, ministre de la Culture, Monsieur Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et Madame Eva Nguyen Binh, présidente de l'Institut français, ont signé le nouveau Contrat d'objectifs et de performance (COP) pour la période 2025-2027.

Ce document stratégique engage l'Institut français et ses deux ministères de tutelles autour d'une feuille de route partagée, visant à renforcer l'influence culturelle de la France à l'international dans un contexte mondial en profonde mutation.

Le Contrat d'objectifs et de performance définit les grandes orientations stratégiques, les priorités géographiques, les objectifs opérationnels et les indicateurs d'évaluation de l'action de l'Institut français. Ce nouvel accord, qui couvre la période 2025-2027, s'inscrit dans la continuité des engagements pris par la France en matière de diplomatie culturelle et d'influence. Il vise à adapter les missions de l'Institut aux grands enjeux contemporains, à renforcer l'agilité de son fonctionnement et à consolider son rôle d'opérateur pivot de l'action culturelle extérieure.

Quatre grandes priorités structurent le Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2025-2027 :

- **Soutenir et animer le réseau culturel français à l'étranger**
L'Institut français accompagnera les services culturels des ambassades françaises, les Instituts français et les Alliances Françaises dans la mise en œuvre des priorités culturelles définies par l'État. Cela inclut l'appui à la transformation numérique, à la professionnalisation des équipes et à l'innovation en matière de programmation.
- **Accompagner les créateurs et les industries culturelles et créatives françaises à l'international**
En lien étroit avec les filières culturelles et les établissements français, l'Institut favorisera la diffusion de la création artistique et le développement des industries culturelles et créatives françaises à l'international, notamment dans les grandes manifestations culturelles et à travers des dispositifs de mobilité et d'accompagnement.
- **Renforcer le dialogue entre les cultures, les langues et les sociétés**
À travers son engagement en faveur du débat d'idées, de la coopération intellectuelle, de la francophonie et du renforcement des écosystèmes culturels du Sud – notamment en Afrique –, l'Institut français réaffirme l'importance de la diversité culturelle et du pluralisme comme leviers essentiels de l'influence culturelle de la France à l'international, dans un monde en profonde mutation.
- **Renforcer la performance, l'agilité et la responsabilité de l'établissement**
Le COP fixe des objectifs de modernisation de la gouvernance, de transition écologique, de responsabilité sociale (égalité femmes-hommes, diversité) et de diversification des ressources.

Trois priorités géographiques

L'Institut français travaille dans le monde entier, comme le réseau culturel français à l'étranger. Il veillera en particulier à trois zones clefs :

- **L'Afrique**, notamment pour accompagner les nouveaux partenariats et valoriser la création contemporaine du continent ;
- **L'Europe**, notamment pour renforcer le dialogue entre jeunesses et sociétés civiles dans le cadre de la Communauté politique européenne (CPE) ;
- **L'Indopacifique**, notamment pour développer des actions culturelles stratégiques dans cette région en plein essor.

Les Ateliers de l'Institut français 2025

Cette signature s'est déroulée durant les Ateliers de l'Institut français (AIF) qui constituent un moment clef de dialogue avec le réseau culturel français à l'étranger et avec les partenaires français de la coopération culturelle à l'international.

Ils ont réuni cette année plus de 1 000 participants dont plus de 450 membres du réseau culturel et 300 professionnels de la culture en France.

Cette édition intitulée « Garder le cap ! » a mis l'accent sur l'impact des bouleversements du monde sur l'action culturelle à l'international. « Garder le cap ! », dans le contexte géopolitique que nous connaissons, est une façon d'affirmer notre fidélité à nos valeurs démocratiques, à l'importance de la culture et du dialogue interculturel pour nos sociétés, ainsi qu'à la promotion des intérêts français.

Si le cap est maintenu, le contexte (marqué par la fragmentation du monde, les bouleversements liés à l'intelligence artificielle, la nécessité de redevabilité budgétaire accrue etc.) rend nécessaire de penser nos actions, leurs objectifs et la façon dont nous les menons d'une manière renouvelée.

À propos de l'Institut français

L'Institut français est l'opérateur pivot du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture dans la mise en œuvre de la politique culturelle extérieure de la France.

Ses missions sont l'accompagnement des créateurs et créatrices et des industries culturelles et créatives françaises dans leur développement à l'échelle internationale ; le renforcement du dialogue entre les cultures et les sociétés ; la promotion de la langue française et du plurilinguisme et enfin le soutien et l'animation du réseau de coopération et d'action culturelle français à l'étranger.

Contacts presse

Jean-Philippe Rousse

Directeur de la communication et du mécénat
Jeanphilippe.rousse@institutfrancais.com

Néguine Mohsseni

Attachée de presse
neguine.mohsseni@institutfrancais.com

